



Le mot du maire

Voilà nous sommes déjà au mois de mai.

Ce mois de mai synonyme de jours fériés. Un jour férié nous tient particulièrement à cœur : la commémoration du 8 mai 1945.

Nous vous attendons nombreux devant la mairie de Banon, pour rendre hommage aux combattants de la guerre 39 – 45 à 10h30 ou, rendez-vous devant le monument aux Morts à 11h.

Une commémoration aura lieu à la Combe de l'Avion à Chavon, le 13 mai à 10h pour un hommage aux cinq aviateurs britanniques, tombés le 10 mai 1944 à Chavon :

- Flying officer John Huggler, pilote,
- Flying officer Harry Lane, navigateur,
- Flight Sergeant Neville Green, radio mitrailleur,
- Sergeant Walter Jackson, bombardier,
- Sergeant Eric Howell, mitrailleur.

Le 8 mai, la flamme olympique arrivera à Marseille, après une traversée sur le Belem. Elle passera le 11 mai dans notre département dans les villes suivantes : Moustiers-Sainte-Marie, Sisteron, Digne les Bains, Colmars les Alpes, Forcalquier, Barcelonnette et Manosque. Elle fera un long périple jusqu'à Paris.

L'EHPAD de Banon : nous sommes informés par la direction du lancement à dater du 24 avril du marché de reconstruction et rénovation de l'EHPAD. A ce sujet la direction informe régulièrement le personnel et anticipe sur les prochains événements qui vont avoir lieu dans les mois à venir.

Nous sommes conscients de l'état des chemins de notre commune. Les conditions météorologiques actuelles dégradent fortement ceux-ci ainsi que les murs. Nous sommes en contact avec l'EPCI Haute Provence Pays de Banon pour essayer de gérer au mieux les travaux les plus urgents à effectuer.

En tant que maire, j'ai la responsabilité des Obligations Légales de Débroussaillage sur la commune (OLD). L'objectif des OLD est de limiter la propagation des incendies de forêts avec la continuité de la végétation. Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations.

À propos de l'enquête publique du Parc de Luberon, je vous précise que les communes limitrophes ont été sollicitées pour avis concernant le renouvellement de la Charte, cela ne nous engage pas pour autant dans un projet d'intégration au Parc.

Avec mon entier dévouement,

Michèle MOUTTE, Maire de Banon

8 MAI
1945

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Départ devant la mairie

10h30

Devant le monument aux Morts

11h00

Le verre de l'amitié

Après la cérémonie à la salle de la Bugadière



VIE SOCIALE



Assistante sociale

Permanence
hebdomadaire
le **jeudi matin**
sur rdv uniquement
au 04 92 30 39 70



Mission locale

Prochaine permanence
Mardi 28 mai
Après-midi
Avec ou sans RDV
04 92 72 75 60
+ d'info sur
www.missionlocale04.org



Restos du cœur

Distribution alimentaire
1 mercredi sur 2
à 11h30
devant le
Garage Autonome



MAIRIE

REPLISSAGE DES PISCINES

Durant le mois d'avril, des piscines ont été remplies sans accord préalable de la mairie. De ce fait, le réservoir de Saint Roch a été vidé, privant certains administrés d'eau.

Nous vous rappelons les démarches à effectuer :

- Avant toute chose, vous devez prendre contact avec la commune pour l'informer de votre souhait de remplir votre piscine. Informer le responsable des services techniques de la mairie est insuffisant.
- Une fois votre demande faite, vous devez attendre d'avoir l'accord de la mairie qui vous indiquera si le remplissage est possible.

La commune va mettre en place un coupon pour effectuer cette demande. Ces demandes devront être adressées en mairie du lundi au mercredi.

Nous avons vécu une période de pluie qui a permis à la nappe phréatique de retrouver un bon niveau, mais cela ne nous empêche pas de rester vigilants.

Pour rappel, l'article 24 du règlement de l'eau autorise la commune à « fermer » un réseau en cas de mise en péril de ce dernier.



Le SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) « Crou de Bane » sera toujours en activité pendant les travaux de l'EHPAD « Le Crou de Bane ». Une solution avec la mairie a été trouvée pour la relocalisation de leur bureau et de ce fait, leur activité continuera dans les mêmes conditions.

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Lors de la dernière réunion de l'EPCI Haute Provence Pays de Banon, les maires de la communauté ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter la taxe des ordures ménagères. Ce vote a été voulu pour féliciter les administrés qui participent de manière très active au tri.

OLD : OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLAGE

Nous vous informons de la législation concernant les OLD.

Vous trouverez ci-joint des liens pour vous informer et nous restons aussi à votre disposition en mairie.

Plus d'info → www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr
www.onf.fr
www.prevention-incendie-foret.com

IDENTITÉ NUMÉRIQUE





Les démarches dématérialisées font aujourd'hui l'objet d'un usage massif. Dans ce contexte, le besoin d'identification et d'authentification numériques devient quotidien.

La mairie peut désormais certifier l'identité numérique sur son dispositif de recueil.



Plus d'info → <https://france-identite.gouv.fr/>

envisage

Les mardis ouverts au public



 mardis 7, 14, 21, 28 mai
 de 10h à 12h
 au local de l'association,
 passage de l'ancienne caserne, Banon

Atelier « Signe avec ton enfant »



 Mercredi 15 Mai 2024
 de 10h à 12h à Banon,
 au local de l'association





Cycle « Enfance, tout simplement »

 Jeudi 16 Mai 2024
 Accueil à partir de 9h30 - Fin de journée : 17h.
 au local de l'association

Les « Moments des familles »

 mercredis 22 et 29 mai
 de 10h à 12h à Banon,
 au local de l'association

Cercle de Femmes de Pleine Lune

 Jeudi 23 Mai 2024
 de 20h30 à 23h,
 au local de l'association

Plus d'info au 06 17 86 18 63

Prix libre

Fête du Fromage

Le dimanche 19 mai:
à partir de 8h30

La très attendue fête du fromage



Comme chaque année, la fête qui met en vedette le délicieux fromage éponyme de notre village va avoir lieu le **dimanche 19 mai 2024**.

Pour cette 30^{ème} édition, la Fête du Fromage accueillera autour du pain, du vin et du fromage, les régions de Savoie et des Pyrénées. Certains produits locaux et de terroirs vous seront également présentés. L'équipe organisatrice du Syndicat d'Initiative de Banon vous suggère, pour le repas de midi, une tartiflette à emporter.

Mais la fête du fromage à Banon ce ne sont pas que des dégustations. Un programme d'animations nombreuses et variées sera proposé.

Nous vous rappelons que durant cette manifestation **l'accès au village se fera uniquement par navette**. Les habitants de Banon voudront bien prendre leurs précautions avant l'ouverture de la Fête, c'est-à-dire à huit heures, en cas de déplacement à l'extérieur du village.

Nous vous espérons, comme chaque année, nombreux à cette fête familiale où petits et grands peuvent se régaler et se divertir.

samedi 25 mai 2024 :



CINÉMA
 de Pays
 Réseau

18h30 : Un p'tit truc en plus

comédie

21h00 : N'avoue jamais

comédie

Tarif unique : 5€
 Salle la Bugadière

<https://www.cinemadepays.fr/>



A partir du 17 mai et jusqu'au 20 septembre:
à 20h30

La boule Banonaise
Concours de pétanque doublettes
 10€/équipe

Le dimanche 26 mai:
à 9h30

La boule Banonaise
Concours jeux provençal du Café de l'Union
doublettes
 10€/équipe



ENQUÊTE PUBLIQUE PARC DU LUBERON

Enquête publique Charte du Parc Naturel Régional du Luberon
 Une enquête publique est ouverte sur le territoire des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon, du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Cette enquête porte sur le nouveau projet de Charte, en vue du renouvellement du label Parc naturel régional du Luberon pour la période 2025-2040.

Elle permet au public d'être informé, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et de déposer ses observations et propositions.

Permanence de l'enquête publique à BANON :

Mardi 7 mai de 14h à 17h en Mairie de Banon

Banon Actus est disponible

- * à l'accueil de la mairie et à la boulangerie,
- * en version numérique sur le site web et la page Facebook de la mairie,
- * par email.

Si vous souhaitez la recevoir par email, envoyez-nous votre adresse email à mairiebanon-ahp@orange.fr



CALENDRIER CONCERTS

Mai

VENDREDI 3	Scaramantica	{ Soul / Jazz }
VENDREDI 10	Duo Thémis	{ Guitare classique }
VENDREDI 17	Kévin Norwood Duo	{ Jazz }
VENDREDI 24	Renat Sette « La vida fin finala »	{ Chanson occitane }
VENDREDI 31	Castafiore Bazooka	{ Inclassable ! }

Scannez le QR code pour accéder à la programmation
→ → → → →



CALENDRIER EXPOSITIONS

Du 8 au 26 mai | "Seulement des histoires"

Bé LISSONDE - «Seulement des histoires» Sculptures et gravures

VERNISSAGE LE 11 MAI À PARTIR DE 18H EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE

Des histoires sur l'irréparable outrage du temps qui passe, un essoufflement, une dégradation.

Des histoires de familles, de parentés, de petites unités sociales, observables, passées, présentes, futures.

Des histoires d'engrenages, de mouvements, d'équilibres.

Seulement des histoires...

Vous en connaissez des tas.

Choisissez celle qui a le plus de sens pour vous.

Retrouvez toute la programmation sur www.banon.fr



NOS COLLÉGIENS EN VOYAGE

Voyage mémoriel en Alsace pour les élèves de 3ème du Collège de Banon

L'ensemble des élèves du Collège de Banon et l'équipe enseignante vous remercient infiniment pour votre participation financière au voyage mémoriel en Alsace pour les élèves de 3ème.

Tout s'est bien passé, les élèves sont revenus ravis et ont acquis des connaissances en matière de citoyenneté européenne et de mémoire de guerre.

Les élèves, accompagnés de Mélanie ANDREWS professeur organisateur du voyage scolaire, ont visité le Parlement européen, la ville de Strasbourg et c'est avec une certaine émotion qu'ils ont visité le camp du Struthof où 22 000 personnes ont perdu la vie.

Merci d'avoir participé à la construction civique de nos élèves.

